



DES VOIES D'EXCELLENCE POUR LES ELEVES AU LYCEE CHARLIE CHAPLIN

Afin de développer l'ambition scolaire de nos élèves et/ou les conforter dans leurs choix d'orientation, nous vous informons qu'il existe au lycée **3 parcours d'excellence** pour des élèves de 1^{ère} et de Terminale (**uniquement terminale** pour les pôles excellence scientifiques) motivés par une orientation post bac vers une école d'ingénieur, une formation PASS (santé) et des Sciences Politiques.

Ce dispositif propose de les préparer soit aux Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE), soit aux concours des Institut d'Etudes Politiques, d'écoles d'ingénieurs, soit à une entrée en PASS.

Il concerne l'ensemble des classes de 1^{ère} et de Terminale Générale et débutera à la rentrée 2026 à raison de 1h/semaine sur le créneau 12-14h. Chaque groupe est composé d'une vingtaine d'élèves maximum.

L'intégration dans ce dispositif se fait sur dossier, une commission de recrutement se tient en juillet et une 2nde commission en septembre. *Le responsable de chaque pôle excellence prendra attache avec votre enfant et vous-même pour vous informer du résultat de la commission et des modalités de fonctionnement du dispositif spécifique (en juillet ou septembre).*

MODALITES D'INSCRIPTION : *Si votre enfant souhaite intégrer un des 3 pôles excellence, il doit envoyer dès que possible par mail à l'adresse ce.0692800u@ac-lyon.fr une lettre de motivation qu'il aura rédigée assortie du coupon ci-dessous dûment complété et signé. Toute inscription vaut engagement à être assidu et investi dans le dispositif.*

POLE EXCELLENCE INGENIEUR : Responsable M.Gharbi

L'enseignement d'une heure hebdomadaire sera proposé conjointement par un enseignant de Mathématiques et un enseignant de physique-chimie en alternance une semaine sur deux. Sont concernés tous les élèves de terminale avec une spécialité scientifique motivés, qui souhaitent poursuivre leurs études supérieures dans le domaine des sciences et techniques (Aide à la préparation aux concours Geipi Polytech, Puissance Alpha, Avenir).

POLE EXCELLENCE PASS : Responsable M.Caro

L'enseignement d'une heure hebdomadaire sera proposé conjointement par un enseignant de Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) et par un enseignant de physique-chimie (PC) en alternance une semaine sur deux.

Sont concernés, les élèves de terminale ayant suivi la spécialité SVT en première et qui conservent ou non cette spécialité en terminale (avec priorité donnée aux élèves conservant la spécialité SVT), élèves motivés qui souhaitent poursuivre une formation de santé (PASS).

POLE EXCELLENCE SCIENCES POLITIQUES : Responsable M.Mainaud

Ce pôle a pour ambition de préparer les élèves au concours d'entrée au réseau Sciences Po. Une heure hebdomadaire sera consacrée dès Septembre à cette préparation, avec possibilité d'une demi-journée en plus durant les vacances scolaires. Les trois professeurs en charge du groupe sensibiliseront les élèves aux attendus des jurys du concours et les accompagneront dans l'acquisition des connaissances et des méthodes. Des capacités rédactionnelles, de bons résultats en HG, Lettres et Langues et une certaine appétence scolaire sont essentiels. De plus, notre établissement est partenaire du réseau PECED (Programme égalité des chances et démocratisation), qui permettra aux élèves boursiers de suivre des cours de préparation au concours le Mercredi après-midi à Science Po, organisés par des professeurs de l'école. Un tutorat pourra être mis en place avec un élève de cet IEP. Nous avons eu le plaisir d'avoir plusieurs élèves qui ont décroché Sciences Po Paris ou autre sur les dernières années. Nous en espérons que cela se poursuive l'an prochain.

Pour l'équipe, Christelle GOURI proviseure adjointe.

L'élève (NOM-Prénom) scolarisé en 2025-2026 en classe de souhaite s'inscrire au parcours d'excellence proposé au lycée Chaplin Décines pour la rentrée 2026.

Merci de cocher le groupe choisi :

☐ **Groupe Sciences Politiques (IEP)**

☐ **Groupe PASS (santé)**

☐ **Groupe Ingénieur**

Pour information, en cas d'absences non justifiées, de retards chroniques, d'un comportement inadapté, l'équipe pédagogique pourra sanctionner l'élève et l'équipe de direction pourra prononcer son exclusion définitive de la préparation.

Lu et approuvé Date :

Lu et approuvé Date :

Signature de l'élève:

Signature des représentants légaux: